



---

# communiqué

---

Date Le 8 mai 1990

N<sup>o</sup> 092

Pour publication

LE COMMISSAIRE AUX PÊCHES DE LA CE, M. MARIN,

VISITE LE CANADA POUR DISCUTER DE LA SURPÊCHE

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, et le ministre des Pêches et des Océans, Bernard Valcourt, ont annoncé aujourd'hui que le vice-président et commissaire aux Pêches des Communautés européennes (CE), M. Manuel Marin, visitera Ottawa les 9 et 10 mai pour poursuivre les discussions sur les problèmes de conservation des pêcheries dans l'Atlantique nord-ouest.

M. Marin rencontrera aussi le premier ministre Mulroney pour discuter du problème de la surpêche.

Le Canada incite la CE à limiter ses prises aux niveaux des contingents établis par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO). En 1990, le Canada a décidé de réduire les prises autorisées à même le stock de morue du Nord géré par le Canada (morue du secteur 2J3KL) et les stocks gérés par l'OPANO. Cette décision a causé des difficultés économiques aux collectivités canadiennes qui dépendent de la pêche. Mais notre industrie de la pêche a respecté les contingentements imposés par le Canada et l'OPANO.

L'objectif du Canada est que toutes les flotilles de pêche qui mènent des opérations à l'extérieur de la zone de 200 milles, y compris les bâtiments de la CE, respectent les contingents et les mesures de conservation adoptés par l'OPANO.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

Paul Benoit  
Secrétaire de presse  
Ministre du Commerce  
extérieur  
(613) 992-7332

Sharon Ashly  
Secrétaire de presse  
Ministre des Pêches  
et des Océans  
(613) 992-3479